



SECTION INTERNATIONALE CHINOISE

Objectifs de la section internationale

- ◆ Faciliter l'accueil et l'intégration d'élèves de langue maternelle chinoise dans le système éducatif français ;
- ◆ Former des élèves français à la pratique approfondie de la langue chinoise, devenue indispensable sur le marché du travail ;
- ◆ Favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés (Chine continentale, Taiwan, Singapour...).

Elle permet de valider le BFI (Bac Français International).

Public concerné

La Section Internationale Chinoise (SIC) est une filière d'excellence qui s'adresse à des élèves capables d'absorber une forte charge de travail et possédant une solide motivation.
Pour le recrutement, les élèves doivent passer des **tests écrits et oraux**. Seuls les élèves ayant été dans une classe SIC au collège en sont exemptés, dès lors qu'ils ont validé le DNB mention internationale.

Les profils suivants pourront être acceptés dans la SIC du lycée Jeanne d'Arc :

- élèves de culture sinophone, binationaux ou bilingues chinois-français ;
- élèves ayant suivi le cursus SIC à l'école primaire et/ou au collège ;
- élèves ayant appris le chinois en tant que LVA ou LVB et ayant satisfaits aux tests d'entrée

Fonctionnement pédagogique

L'élève scolarisé en classe menant au BFI suit :

- ◆ les mêmes enseignements que les élèves engagés dans un parcours traditionnel conduisant au baccalauréat général, à savoir : les enseignements de tronc commun, les enseignements de spécialité, et éventuellement des enseignements optionnels ;
- ◆ des enseignements complémentaires spécifiques à la préparation du BFI :

En seconde :

- 2h/semaine de **chinois**
- 4h/semaine de **langue et littérature**
- 2h/semaine **mathématiques** (Discipline Non Linguistique : DNL)

En première et terminale :

- 2h/semaine de **chinois**
- 2h/semaine d'**approfondissement culturel et linguistique**
- 2h/semaine de **connaissance du monde**
- 2h/semaine **enseignement scientifique**

Examens préparés

◆ le baccalauréat traditionnel « voie générale »

◆ le Baccalauréat Français International (BFI), constitué d'épreuves spécifiques présentées dans la langue de section :

- **Approfondissement Culturel et Linguistique:** coefficient 20 ; l'évaluation (épreuves orale et écrite) se substitue au contrôle continu prévu dans le régime de droit commun de l'examen en LVA
- **Enseignement scientifique :** coefficient 20 ; l'évaluation (épreuves orale et écrite) se substitue au contrôle continu prévu dans le régime de droit commun de l'examen en enseignement scientifique
- **Connaissance du Monde :** coefficient 20 ; l'évaluation (épreuve orale) s'ajoute au cadre de droit commun

Recrutement

Le dossier de candidature est transmis aux collèges de l'académie et il est également disponible sur le site ENT du lycée : <https://lyc-jeanne-darc-clermont.ent.auvergnerhonealpes.fr>.

Lycée International Jeanne d'Arc
28, rue Delarbre
63000 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 92 66 10

Fax 04 73 90 40 70

E-mail : ce.0630019d@ac-clermont.fr